

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>	Département
		<b>CALVADOS</b>
	Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>DÉLIBÉRATIONS</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b>		

L'an deux mille vingt deux

Le 4 juillet

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation	23 juin 2022
Date d'affichage	24 juin 2022
Nombre de conseillers	en exercice 33
	Présents 25
	Votants 32

Étaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDÉ, Etienne DOREY, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Ayhan AYDAR, Jacqueline BAZILLE, Nicolle ANTHORE, Lino ISMAËL, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Camille CHOUQUET formant la majorité des membres en exercice.

**Procurations :** Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Justine PREVEL-LAVERGNE, Geoffrey BRILLAUD, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART et Jean-Claude ESTIENNE avaient respectivement donné pouvoir à : Martine LHERMENIER, Clément HUYGHE, Elodie CAPLIER, Michel PATARD-LEGENDRE, Mohamed MAÂCHE, Nadège GRUDÉ et Allan BERTU.

**Absents excusés :** Françoise DUPARC, Jean-Pierre BOUILLON, Justine PREVEL-LAVERGNE, Geoffrey BRILLAUD, Sylvain JOBEY, Nadia DAMART, Marc DURAN et Jean-Claude ESTIENNE.

**Secrétaire de séance :** Aurélie TRAORE et Mohamed MAÂCHE.

#### **N° 2022-077 – RÉSIDENCES D'ARTISTES – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT MEUBLÉ DANS LE CADRE D'« ECLAT(S) DE RUE » – AUTORISATION DE SIGNATURE AVEC L'ASSOCIATION « LE SABLIER »**

« Le Sablier », pôle des arts de la marionnette en Normandie, est né le 1<sup>er</sup> octobre 2017 de la fusion de l'Espace Jean Vilar d'Ifs et du CRéAM, Centre Régional des Arts de la Marionnette de Dives-sur-Mer. En mai 2018, « Le Sablier » a obtenu du Ministère de la Culture l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national, mention art et création, pour le théâtre de marionnettes ». Il est actuellement en attente de la labellisation de « scène nationale pour les arts de la marionnette ». Le Sablier a pour missions la diffusion de spectacles, la création artistique et la médiation culturelle.

Fortement investi sur le plan de la création, « Le Sablier » accompagne les artistes en les accueillant en résidence tout au long de la saison à Dives-sur-Mer et pendant les vacances scolaires à Ifs, et en coproduisant leurs créations. « Le Sablier » dispose à cet effet d'un atelier de construction et d'un petit plateau à Dives-sur-Mer afin d'accueillir les compagnies en début de processus de création, et d'un grand plateau équipé à Ifs leur permettant de finaliser leur spectacle. Cette association a besoin d'un lieu à Ifs afin d'héberger les artistes accueillis en résidence et sur la saison culturelle.

En 2018 et 2019, la Ville d'Ifs a décidé de soutenir l'action du Sablier dans sa démarche de renforcement de son ancrage territorial. Ainsi, le conseil municipal s'est prononcé en faveur du versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 500 € en 2018 et 5 000 € en 2019. Ces subventions ont permis la mise en place de projets d'action culturelle en partenariat avec l'Atelier 860 (présentation privilégiée de la programmation par la médiatrice du Sablier, visite du théâtre, ateliers de sensibilisation artistique, rencontres avec des artistes, parcours « spectacles » afin de découvrir plusieurs formes des arts de la marionnette, implication des habitants dans le festival Récidives 2019).

Depuis, en vertu des délibérations n°2019/084, n°2020/072 et n°2021/068, la Ville d'Ifs a souhaité maintenir ce soutien en s'inscrivant davantage dans une démarche d'accompagnement à la création artistique. Ainsi, la collectivité disposant d'un appartement meublé situé 1 rue du Bout Guesdon (1<sup>e</sup> étage), a souhaité mettre à disposition du Sablier ce logement

afin d'y héberger les artistes accueillis en résidence ou sur la saison à Ifs, en substitution d'une aide financière. En contrepartie, le travail partenarial avec l'Atelier 860 a été poursuivi en vue d'une sensibilisation des usagers à la pratique culturelle tout en les positionnant dans une démarche participative. Dans la continuité de ce qui a été entrepris en 2019, 2020 et 2021, la Ville d'Ifs souhaite reconduire cette action sur la saison 2022/2023. En contrepartie, un projet avec le CLAS est en cours d'élaboration afin d'offrir à la rentrée de septembre 2022 une ouverture artistique accessible à des enfants et familles souvent éloignés de la culture.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'association « Le Sablier » une convention de mise à disposition de l'appartement situé 1 rue du Bout Guesdon de septembre 2022 à juin 2023.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la commission « Culture, Animation du territoire, Participation citoyenne et Coopération décentralisée » réunie le 27 juin 2022 ;

**CONSIDERANT** le souhait de la Ville de soutenir Le Sablier, devenu un équipement culturel de premier plan en Normandie et sur le territoire national ;

**CONSIDERANT** le besoin du Sablier d'être accompagné dans sa mission de soutien à la création à travers l'accueil de résidences d'artistes sur le territoire ;

**CONSIDERANT** la qualité du travail partenarial entrepris avec les services de la Ville d'Ifs et plus particulièrement l'Atelier 860 ;

**CONSIDERANT** le développement à venir de nouveaux projets d'action culturelle en direction des usagers de l'Atelier 860 et du CLAS ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec l'association Le Sablier une convention de mise à disposition de l'appartement situé 1 rue du Bout Guesdon ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ifs, le 4 juillet 2022

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 6/07/2022

Affichée le : 11/07/2022

## Acte à classer

2022-077

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2022-07-06T15-24-25.01 ( MI238596342 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20220706-2022-077-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Résidence d'artistes - Convention de mise à disposition  
d'un logement meublé - Autorisation de signature avec  
l'association " Le Sablier "

Date de décision : 06/07/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : [2022-077.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[24a.Appartement Ville  
d'Ifs-convention mise à  
disposition-Sablier.PDF](#)

Type PJ : 21\_DO - Document d'orientation et d'objectif



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 06/07/22 à 15:24

Date 06/07/22 à 15:24

Date 06/07/22 à 15:31

Par [LELONG EMILIE](#)

Par [LELONG EMILIE](#)